47e ANNÉE. — N° 16.565
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 8 NOVEMBRE 1917
Reliques
SOLEIL : lever 6 h. 51; couch. 4 h. 41
LUNE : D. Q. le 6; nouv. le 14

Les Italiens ayant évacué les Dolomites se replient vers la Piave

Paris, 7 novembre. — Les armées austro-allemandes ont, depuis deux jours, singulièrement élargi le champ de leurs opérations actives. Le général Cadorna nous a parlé de la zone montagneuse que ses troupes ont dû évacuer pour nécessité d'alignement. L'ennemi est plus précis à ce sujet : d'après lui, les troupes de von Krobatin auraient forcé les Italiens à évacuer les montagnes et les rochers à l'est du Cadore. Cet événement aurait exercé une influence sur le front des Dolomites, où les forces ennemies, groupées sous le commandement du général autrichien Conrad von Hœizendorf, attaquent à fond avec, comme directions générales de marche, Pieve-di-Cadore et Belluno, sur la frontière du Tyrol, entre le Kreuzberg et le col de Rolle. Une lutte très violente s'est engagée, au cours de laquelle les divisions autrichiennes ont forcé le passage Di-Lana, dont les Italiens s'étaient emparés, après un violent combat, durant leur première offensive de 1916. Les Autrichiens ont ainsi pu s'emparer de nouveau de Monte-Croce, de Cortina, d'Ampezzo, du col de Fidaïa et du col de Rolle, de San-Martino-di-Castrozzo, du Monte-Piano.

Ce repli des Italiens sur un large secteur de leur front des Alpes, à l'ouest du cours supérieur du Tagliamento, est la conséquence du forcement du fleuve par l'ennemi : les Italiens, menacés d'être encerclés par l'armée du général von Krobatin, et les Autrichiens occupant le front du Tyrol, ont été obligés d'abandonner les positions qu'ils occupaient après le début des hostilités. Cette rectification s'étend sur une largeur de 150 kilomètres, depuis les sources du Tagliamento jusqu'au col Bricon, au nord du val de Sugana c'est-à-dire en un point situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Trente.

Actuellement, on peut considérer la ligne du Tagliamento comme étant abandonnée, et on doit reporter toute l'attention sur la Piave, au moins pour le moment. La nouvelle ligne de défense sera jalonnée depuis la mer jusqu'aux montagnes par le cours de la Piave et les confins orientaux du plateau des Sept-Communes, entre Feltre et la frontière. C'est une ligne sur laquelle une armée qui se ressaisit et qui est décidée à la résistance peut tenir pendant longtemps. On espère, en Italie, que si une contre-offensive énergique devient nécessaire sur un des points les plus menacés, des troupes franco-anglaises y participeront, et que l'on pourra éviter le repli jusqu'à l'Adige.

Le Trentin est voisin du front des Dolomites, que nos alliés viennent d'évacuer. Les Austro-Allemands vont-ils essayer une attaque en force dans ce secteur? C'est là l'avis de presque toute la presse italienne.

Quoi qu'il en soit, la manœuvre de l'ennemi est classique et conçue selon toutes les règles de la tactique allemande; il aurait été surprenant que le grand état-major d'Hindenburg ne l'eût point tentée. Nous assistons, actuellement, au déroulement de la seconde phase de l'offensive, et l'on peut considérer vraisemblablement les actions engagées par von Conrad comme le prélude d'une véritable bataille de dislocation, au cours de laquelle les Austro-Allemands s'efforceront de prendre à revers les armées du général Cadorna, en retraite sur la Piave.

Avions et Dirigeables italiens bombardent les Troupes ennemies

Nos avions et nos dirigeables ont bombardé à plusieurs reprises et avec beaucoup d'efficacité des forces ennemies occupées à reconstruire des ponts et à passer le Tagliamento.

Quatre appareils ennemis ont été abattus par nos aviateurs.

Le Communiqué allemand

Genève, 7 novembre. — Le Communiqué allemand du 5 novembre soir est ainsi conçu:

« Le Tagliamento a été franchi sur tout le front. La poursuite continue. »

Comment les Ennemis ont pu franchir le Tagliamento

Front italien, 7 novembre. — Si le Tagliamento n'avait pas été à sec ou presque, une résistance aurait pu être faite sur ce point. Son lit s'était quelque peu rempli à la suite de pluies soudaines pendant les jours où l'armée italienne le traversait, et alors, à cause des rapides qui s'étaient formés en son milieu, il n'avait pas été possible de jeter des ponts supplémentaires pour faciliter la retraite. Puis, quand tout le possible eut été fait en égard des circonstances et que l'armée eut franchi le fleuve tant bien que mal, en abandonnant une grande quantité de matériel, la pluie cessa et les eaux du Tagliamento baissèrent tout d'un coup, cessant de constituer un obstacle au moment où cela eût été nécessaire.

Grâce à cette circonstance, l'ennemi put établir une tête de pont à Pinzano et sur la rive droite. Le combat autour de la rivière ne fut pas important, les Autrichiens ont eu affaire à des troupes extrêmement fatiguées.

La tactique des ennemis a été d'envoyer en avant par les moyens les plus rapides tout ce qu'ils possédaient de détachements frais, lesquels, bien qu'ils ne fussent probablement pas en contact très intime avec le gros de l'armée, furent néanmoins assez forts et suffisamment pourvus d'artillerie pour l'emporter sur des troupes qui battaient en retraite depuis quelques jours sans un instant de repos.

Encore des Renforts

Front italien, 7 novembre. — La pression de l'ennemi devient chaque jour plus forte. Les aviateurs italiens signalent des mouvements de grosses colonnes austro-allemandes descendant vers la plaine.

Un Appel des Députés à la Nation

Rome, 6 novembre. — Plus de 350 députés présents à Rome ont adressé au pays le Manifeste suivant :

« Les durs événements de la guerre ont permis à l'ennemi de fouler un lambeau du sol de la patrie. Représentant la nation, nous envoyons notre premier salut aux populations vénitiennes, admirables dans leur patriotisme historique. Un seul cri sort de leur cœur : « Sauvez la patrie ! Chassez les étrangers de notre sol profané ! »

» Que ce cri d'angoisse confiante qui a trouvé déjà un écho dans l'âme de nos loyaux et puissants alliés soit un guide et une loi pour notre armée et pour le Parlement et le gouvernement. Que tout citoyen qui ne renie pas sa mère accomplisse le devoir qui lui est imposé par l'heure solennelle et songe aux dangers du découragement et de la discorde.

» Que la solidarité fraternelle de tous les Italiens réponde à notre appel ! Peuple des champs et des usines, le progrès légitime trouverait dans la défaite et dans la servitude des entraves fatales !

» Écartant les discussions, reprenons avec confiance les traditions de nos pères qui évoquent les jours glorieux de la résurrection nationale lorsque, afin de réaliser l'unité de la patrie, le roi Victor-Emmanuel, le capitaine du peuple Garibaldi se sont unis dans la volonté et dans l'action, et lorsque toutes les convictions sincères se sont fusionnées dans un seul frémissement, dans une seule pensée. L'Italie ne peut pas être vaincue. Elle doit continuer dans le monde sa mission civilisatrice. »

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Rome, 7 novembre. — **Le Tagliamento, actuellement à sec, ne représentant qu'une ligne de défense très faible, nous nous sommes repliés vers la LIVENZA.**

Le repli, efficacement protégé au nord par les troupes de couverture et au sud par les arrière-gardes, s'est effectué en bon ordre pendant la journée d'hier et pendant la nuit dernière.

N. D. L. R. — La Livenza, vers laquelle se replient les troupes italiennes, prend sa source dans les Alpes de Vénétie et coule entre le Tagliamento et la Piave. Cette rivière coule à une distance du Tagliamento à l'ouest de celui-ci, qui atteint une quarantaine de kilomètres dans son cours supérieur et se réduit à une vingtaine de kilomètres en arrivant vers la mer.

La Piave coule à une vingtaine de kilomètres en moyenne à l'ouest de la Livenza.

EN RUSSIE

UNE RÉVOLTE DES MAXIMALISTES CONTRE LE GOUVERNEMENT A PÉTROGRAD

SITUATION CRITIQUE

Pétrograd, 6 novembre. — En fin de journée, le conflit entre l'état-major de la circonscription militaire de Pétrograd et le comité révolutionnaire militaire du conseil des délégués ouvriers et soldats s'est considérablement aggravé. Les pourparlers entamés par les deux parties adverses, sur la base du renforcement des éléments démocratiques dans l'état-major ont été rompus dans l'après-midi, le comité ayant été informé que le gouverneur militaire de Pétrograd avait demandé au cours de la nuit les troupes des environs de la capitale, notamment de Péterhof, Pavlovska et Tsarskoïé-Sélo. En présence de ce fait, le comité a lancé à ses troupes l'ordre de ne pas obéir au gouvernement.

La situation s'est compliquée également à la suite de la suspension, par M. Kerensky, de trois journaux maximalistes et de deux organes de la droite.

Vers cinq heures, les autorités ont donné l'ordre de barrer les ponts reliant les quartiers ouvriers au centre de la capitale, arrêtant ainsi la circulation des tramways dans toute la ville, qui est gardée militairement par les troupes fidèles au gouvernement.

La Presse est sévère pour les Fauteurs de Troubles

Pétrograd, 7 novembre. — Les journaux, sérieusement alarmés par les préparatifs, cette fois assez importants, faits par les maximalistes pour s'emparer du pouvoir, publient de nombreux articles blâmant sévèrement la folle entreprise des démagogues responsables et les invitant à réfléchir avant de perdre définitivement la patrie.

Le Soviet se sépare des Maximalistes

Pétrograd, 6 novembre. — La presse commente longuement les termes énergiques de la proclamation du Soviet central aux ouvriers et soldats de Pétrograd et du district les exhortant au calme en présence des excitations des maximalistes et « d'une poignée de personnalités sans mandat ».

La presse modérée et les organes socialistes révolutionnaires voient dans ce geste du Soviet, coupant ainsi nettement les ponts entre lui et les partisans de Lenine et de l'Allemagne, un acte dont les suites politiques peuvent être du plus haut intérêt pour le rétablissement de l'ordre en Russie.

Nouvelle Rebellion dans la Flotte de la Baltique

Pétrograd, 7 novembre. — Le comité de la flotte de la Baltique à Helsingfors a réclamé au ministre de la marine le yacht impérial « Standart » pour y installer ses différents bureaux. Le ministre de la marine n'approuvant pas cette prétention, un groupe de matelots armés, de Cronstadt, s'est emparé du yacht et l'a conduit à Helsingfors.

Un suprême Appel de Kerensky à l'Avant-Parlement

Pétrograd, 7 novembre. — Au cours de la séance que le Conseil de la République a tenue hier, M. Kerensky, parlant des tentatives des maximalistes pour s'emparer du pouvoir et provoquer la guerre civile, a déclaré au milieu des applaudissements de la droite, du centre et d'une partie de la gauche **que les partis qui osent lever en ce moment la main sur la volonté du peuple russe menacent en même temps d'ouvrir le front russe à l'Allemagne. Tous les actes de cette nature devront être réprimés aussitôt. M. Kerensky a demandé à l'avant-Parlement de répondre sur le champ si le gouvernement peut compter sur l'appui du Conseil de la République pour remplir son devoir.**

L'avant-Parlement a procédé aussitôt à la discussion de la question du président du conseil.

Les nouveaux Ambassadeurs de Russie et d'Italie à Paris

Paris, 7 novembre. — M. Maklakoff, le successeur de M. Isvolsky à l'ambassade de Russie à Paris, est arrivé ce matin gare du Nord, accompagné de sa sœur, de M. Stokhovitch, le nouveau représentant de la Russie à Madrid.

Sur le quai de la gare l'attendaient entre autres personnalités MM. William Martin, introducteur des ambassadeurs, chargé de lui présenter les souhaits de bienvenue de M. Barthou; M. Sevastopoulo, qui a dirigé l'ambassade après le départ de M. Isvolsky; le général Zankevitch, représentant de l'armée russe au G. Q. G. français.

M. Maklakoff est un homme de haute taille, d'aspect très jeune; une barbe noire, coupée court, encadre son visage ou brillent des yeux très vifs. Aussitôt que M. William Martin lui a souhaité la bienvenue, M. Maklakoff dit qu'il a quitté la Russie plein d'espoir et qu'il a confiance dans les destinées de son pays et dans le maintien de ses bons rapports **avec les alliés.**

Le comte Bonin Longare, le nouvel ambassadeur d'Italie, accompagné de la comtesse Bonin Longare, est arrivé d'autre part ce matin à Paris, à neuf heures, à la gare d'Orsay. Ils ont été salués également par M. William Martin, représentant le ministre des affaires étrangère. Assistaient aussi à la réception l'ancien ambassadeur d'Italie, M. Salvago Raggi, et tout le personnel de l'ambassade.

Plus de 8 Millions d'Allemands hors de Combat

Copenhague, 7 novembre. — Les listes de pertes allemandes comprenant les tués, prisonniers, blessés et disparus, d'août 1914 à septembre 1917, fournissent la matière de trente volumes in-folio, 22,000 pages. En totalisant ces noms, on arrive au chiffre de 8 millions 250,000.

Les Bateaux électriques

L'Ennemi en a perdu plusieurs

Londres, 7 novembre. — On annonce officieusement que l'Allemagne a déjà essayé plus d'une fois de tirer partie de l'invention curieuse, mais déjà ancienne, de bateaux dirigés du rivage par des ondes électriques, du genre de celui dont la destruction fut annoncée il y a quelques jours. Quatre de ces singuliers bateaux sans équipage ont déjà été détruits : l'un entra en collision avec un môle sur la côte allemande; deux autres furent détruits il y a environ deux mois, par des unités britanniques; le quatrième fut détruit au large d'Ostende, comme on l'a annoncé le 6 novembre.

Ce genre de bateau a une très grande vitesse et est habituellement convoyé par un aéroplane.

Allemagne et Brésil

LES DEUX NAVIRES MARCHANDS COULÉS

Rio-Janeiro, 6 novembre. — Les deux nouveaux cargos brésiliens victimes des pirates ont été coulés au large du cap Saint-Vincent. Ils se rendaient en Angleterre et en France avec des chargements de cuir et de café.

LES "AFFAIRES"

Démission du Président Monier

Paris, 7 novembre. — Le premier président Monier, qui a comparu hier devant ses pairs, a cru devoir, avant l'audience de la Cour de cassation, remettre sa démission à M. Raoul Péret. Voici le texte de la lettre adressée par M. Monier au garde des sceaux :

« Le premier président de la cour d'appel de Paris à M. le Garde des sceaux.

» Je viens de parcourir une carrière de trente-six années durant lesquelles je me suis toujours et tout entier consacré au service de mon pays, surtout comme procureur de la République près le tribunal de la Seine, comme président du même siège et enfin comme premier président de la cour d'appel de Paris.

» J'ai conscience d'avoir apporté dans l'accomplissement de mes lourds et périlleux devoirs la plus inlassable activité et un dévouement mis sans cesse et sans répit à la disposition des justiciables dont j'ai été si souvent le dernier refuge; les humbles comme les grands ont à toute heure trouvé ma porte ouverte et possédé des titres égaux à ma bienveillance et à ma sollicitude. Les touchants témoignages que j'ai reçus des uns comme des autres m'attestent que j'ai compris les besoins de tous et que j'ai répondu, surtout à une époque où la vie sociale était particulièrement troublée par les problèmes juridiques les plus angoissants et les plus imprévus, à leurs espérances et à leur confiance en une justice accueillante, secourable, rapide et efficacement réparatrice.

» J'adorais mes fonctions surtout pour tout le bien qu'elles me fournissaient quotidiennement l'occasion d'accomplir, et j'ai eu le souci constant de les honorer du mieux que j'ai pu en consacrant à leur exercice, sans jamais compter avec la fatigue ou les veilles, toutes les ressources de mon cerveau et de mon cœur.

» La fatalité la plus implacable vient de s'abattre inopinément et lourdement sur moi; des polémiques ont surgi auxquelles les circonstances actuelles ont donné une portée insolite et une acuité inattendue; un vent d'irrésistible rafale m'a saisi et enveloppé, et ces fonctions, au lustre desquelles j'ai toujours si jalousement veillé, pourraient risquer de s'en trouver effleurées si je ne me décidais au geste d'abnégation suprême qui, pour les honorer une dernière fois, me porte jusqu'au sacrifice d'une situation que j'avais pourtant conquise au prix du plus dur et du plus persévérant labeur.

» Je pars en considérant le chemin parcouru avec une infinie tristesse, mais aussi avec une légitime fierté, l'étape actuelle avec une cuisante amertume, les voies de l'avenir avec une confiance invincible et consolatrice.

» L'horrible guerre aura donc dévasté mon pauvre foyer en y faisant deux victimes; pour n'être point tombés sur le même champ d'honneur, le fils et le père se rejoignent dans le même esprit de sacrifice.

» Toutes les raisons qui précèdent, auxquelles s'ajoutent de graves préoccupations de santé justifiées par le certificat ci-joint, m'ont décidé à vous demander de vouloir bien m'admettre à faire valoir mes droits à la retraite par application de l'article 5, paragraphe 4, de la loi du 9 juin 1853.

» Le Premier Président, F. MONIER. »

Nous croyons savoir que le garde des sceaux n'envisage pas la possibilité de faire droit en ce moment à la demande du président Monier.

L'Affaire Lenoir

LA PLAINTE LENOIR CONTRE M. CHARLES HUMBERT

Paris, 6 novembre. — La Chambre des mises en accusation a entendu aujourd'hui M. l'avocat général Robert Godefroy qui a soutenu dans la plainte Lenoir contre M. Charles Humbert les conclusions écrites de M. le procureur général Herbaux soutenant la nullité de la constitution de partie civile faite par Lenoir et acceptée par M. Cail, doyen des juges d'instruction.

L'avocat général Godefroy a conclu nettement à la cassation de l'ordonnance du juge d'instruction.

La cour rendra son arrêt vendredi prochain.

VERS DE NOUVELLES REVELATIONS

Paris, 7 novembre. — Après avoir précisé certains points des nombreuses enquêtes en cours sur l'affaire Lenoir-Desouches, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, s'est transporté au ministère de la guerre afin d'y contrôler sur place l'exactitude de certains renseignements; s'ils se trouvent confirmés, ceux-ci amèneraient d'ici quelques jours, dit-on, la découverte de faits intéressants.

L'Affaire Bolo

LES DOCUMENTS DES ETATS-UNIS

Paris, 7 novembre. — En compulsant le dossier qui lui a été transmis par la justice américaine, le capitaine Bouchardon s'est aperçu que certaines pièces qu'il croyait y trouver n'y figurent pas. Le magistrat a donc demandé au gouvernement des Etats-Unis les documents qui lui font défaut.

M. CH. HUMBERT ET BOLO

Paris, 7 novembre. — Au sujet de l'emploi de 43,750 francs reçus par M. Ch. Humbert, dont Bolo parle dans son assignation, le sénateur de la Meuse réplique en publiant le reçu délivré par M. Ch. Humbert à Bolo et déterminant l'emploi des 43,750 francs versés par celui-ci, et en disant que toutes les obligations prévues dans ce document ont été scrupuleusement exécutées.

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

Paris, 6 novembre. — La chambre des mises en accusations, présidée par M. le conseiller Assaud, a renvoyé vendredi prochain le prononcé de son arrêt dans l'opposition formée par Mme Cléro Almereyda à l'ordonnance de non-lieu rendue par M. Drioux.

A Travers la Presse

LA RETRAITE ITALIENNE EN MONTAGNE

Paris, 7 novembre. — L'abandon d'une partie de la zone montagneuse que viennent de faire nos alliés d'Italie était inévitable. Le commandant de Civrieux l'explique ainsi dans le *Matin* :

Le passage du Tagliamento a exercé sur le front des Dolomites les répercussions prévues. Toutes les troupes italiennes échelonnées sur la frontière et au delà, en territoire autrichien, dans les hautes vallées de la Piave et de ses affluents, ne possédaient d'autre ligne de retraite dans la vallée encaissée de ce fleuve par Bellune et Feltre. Elles ne pouvaient demeurer en des positions devenues excentriques sans risquer un enveloppement, alors que la concentration de toutes les forces alliées sur les lignes défensives de la plaine vénitienne se présente comme d'un intérêt majeur et immédiat.

Selon M. Marcel Hutin *(Echo de Paris)* :

En se rabattant sur eux-mêmes, nos alliés augmentent à coup sûr la force de leurs lignes défensives. Le mouvement qui se dessine, et dont l'importance est excessivement grande, indique nettement que dans la retraite italienne la Piave ne sera qu'une ligne d'arrêt, et la possibilité d'une retraite jusqu'au Mincio a pu être envisagée. Mais les Autrichiens et les Allemands auront à franchir beaucoup de lignes d'arrêt avant de parvenir à la véritable barrière historique de l'Italie. Le rôle de nos troupes et des Anglais commencera en temps et lieu.

M. Marcel Hutin ajoute ceci :

Le commandant en chef actuel des opérations en Italie aura toutes les initiatives utiles.

Le fait que des troupes de l'armée Conrad von Hoetzendorff descendent la vallée de la Boîte, affluent de droite de la Piave, c'est-à-dire que l'ennemi opère déjà au delà de la ligne de la Piave, qui se trouve dès maintenant débordée, revêt une grave importance, selon le *Journal*. En effet :

La condamnation de cette ligne de défense fait prévoir le repli jusqu'à la Brenta et peut-être l'Adige, avec l'abandon de Venise.

Ces sacrifices sont évidemment très regrettables. Dans certains cas, il vaut mieux faire carrément la part du feu que de courir, de concessions en concessions successives, le risque de pertes plus considérables.

CLEMENCEAU CONTRE CAILLAUX

En un article dont on peut dire qu'il fera quelque sensation, M. Clémenceau critique avec force dans l'*Homme Enchaîné* la procédure suivie par le gouvernement dans l'affaire du complot. Puis il pose à son tour une question à laquelle il faudra bien, dit-il, fournir une explication : Qui pouvait avoir eu l'idée de ce complot?

Quelqu'un peut-être qui avait intérêt à une diversion tapageuse détournant les esprits des affaires Duval, Almereyda, Leymarie, Malvy, Lenoir, Desouches, Bolo, Caillaux, Cavallini et tous autres, sans oublier le camarade Margulies. On comprendrait, n'est-ce pas, que ce fût précisément l'un de ceux-là.

Et M. Clémenceau, allant plus loin, écrit nettement :

Il paraît justement établi, les autres se trouvant pour cause empêchés, que c'est à M. Caillaux que revient l'honneur de la trouvaille. Par le moyen d'un « camelot casserole » de l' « Action française », dont le nom est connu, il se trouva tenté d'un coup de théâtre qui lui parut favorable à ses propres affaires et pour ce qui est de persuader M. Painlevé, l'entreprise n'est pas au-dessus des forces humaines, puisque l'unique point de fixité de notre président du conseil est de tourner à tous les vents d'une succession d'interlocuteurs.

Les « *classes ouvrières* » de M. Malvy, la « *démocratie* » de M. Caillaux, commandaient qu'on sauvât la « République » des assauts redoutables de X... en fournissant aux curieux l'occasion d'autres sujets d'entretien. Un signe du maître de l'audace, et voilà M. Painlevé au labeur. On a vu pour quelle œuvre « de gouvernement ». Il ne peut plus y avoir de doute à cet égard depuis que l'« Action française » a publié deux dépêches — reconnues authentiques par un ministre — du « camelot casserole » J..., qui cuisina l'affaire, expliquant à M. Caillaux qu'il a dû opérer « *un départ précipité devant les événements* », et que de Marseille il attend « **les ordres** » du grand manipulateur.

La Sûreté générale de MM. Painlevé, Steeg et Bouju se trouve donc ici en une posture qui n'est pas sensiblement meilleure que celle de MM. Painlevé, Malvy et Leymarie. J'ai là-dessus des choses à dire, qui viendront en leur temps. Je ne vais pas aussi « *vite* » que M. Painlevé, parce que je ne dispose pas des moyens d'enquête. Il me suffit de marcher « *sûrement* ». Je ne désespère pas de « *tout* » découvrir.

Le nom de M. Leymarie venant de passer sous sa plume, M. Clémenceau demande si l'ancien chef de cabinet de M. Malvy « ne serait pas le personnage au sujet de qui « *un conseil de cinq ministres* » aurait discuté l'opportunité de laisser la justice suivre son cours ».

Et M. Clémenceau d'ajouter :

Je sais, en effet, *de source absolument certaine*, que le gouverneur de Paris, sommé d'arrêter M. Léon Daudet (englobé aujourd'hui dans l'innocence de X...), s'y est refusé. Je sais encore de la même source que, saisi d'une demande d'inculpation de M. Leymarie, il dut soumettre la question au gouvernement qui attend — toujours en vertu de l'immortel principe de la séparation des pouvoirs — que M. Franklin-Bouillon ait achevé ses ouvrages fortifiés de la Piave et de l'Adige pour savoir s'il est ou non une justice au-dessus de M. Leymarie. Ne vous semble-t-il pas que ces informations, tout incomplètes qu'elles soient, jettent quelque rayon de lumière dans les caveaux souterrains où M. Painlevé et son X... tentent vainement de se dérober? Nous ne sommes pas au bout des surprises.

M. Clémenceau revient aussitôt à M. Caillaux, qui a déposé hier dans le cabinet du capitaine Bouchardon :

Les murs du cabinet, s'ils avaient des oreilles, ne sont point reliés à mon téléphone. Tout ce que je puis dire, c'est que les sujets d'entretien furent nécessairement assez nombreux. Des événements de France, d'Italie, d'Amérique s'offraient en foule à l'interrogatoire. Je ne vois guère que l'embarras du choix. Sans doute nous saurons un jour ce qu'il a pu sortir de tout cela. Un de mes amis a pu jeter au quai d'Orsay un rapide coup d'œil sur certain dossier relatif au voyage de M. Caillaux à Rome, où les salons de l'hôtel Minerva le virent causer d'affaires que j'ignore avec les principaux *défaitistes* italiens. Une indiscrétion partie de haut m'apprend, par hasard, que ce dossier a été remis *aujourd'hui seulement* au capitaine Bouchardon. Encore a-t-il fallu qu'un de mes amis manifestât des intentions agressives contre les retardataires.

Ce serait tout pour aujourd'hui s'il n'y avait l'affaire Paix-Séailles, dont les dessous « ne me sont qu'incomplètement inconnus », dit M. Clémenceau.

L'ancien président du conseil veut bien consentir à ce que l'intention de M. Paix-Séailles, remettant au « dernier des bandits » — lisez Almereyda — une pièce secrète sur notre armée d'Orient, fût une intention patriotique, mais qui donc a livré cette pièce à Paix-Séailles ?

S'il s'est vraiment trouvé un homme détenteur (à quel titre ?) d'un pareil document pour le livrer à un traître, sous le manteau d'une excuse qui est l'aveu même du forfait, le peuple français a le droit de le connaître. Son nom ! son nom !

M. Caillaux a cru devoir, après sa première audition chez le juge, faire un « communiqué » à la presse. Ce communiqué se termine ainsi :

M. Caillaux attend que les insinuations revêtent la forme d'accusations précises pour en déférer les auteurs à la justice.

Le *Figaro* reproduit la phrase menaçante qu'on vient de lire, et immédiatement au-dessous il place les accusations formelles de Clémenceau contre Caillaux...

Reprise de l'Offensive britannique

LES CANADIENS S'EMPARENT DE PASSCHENDAELE

Paris, 7 novembre. — Les troupes britanniques poursuivent méthodiquement leur offensive des Flandres. Français et Anglais avaient entamé la conquête des lignes de crêtes qui défendent l'accès de la plaine des Flandres, laquelle s'étend ensuite vers la mer d'une part et, d'autre part, vers Thourout et Gand. Deux lignes de hauteurs jouent au point de vue stratégique, un rôle important : celle de Dixmude et celle de Passchendaele.

Dans la journée d'hier, Passchendaele, que les Allemands avaient transformé en une véritable forteresse, est tombé sous les coups des assaillants. Cette brillante opération a été menée par les troupes canadiennes.

Lors de la poussée précédente dans ce même secteur, les contingents du Canada avaient délogé l'ennemi des hauteurs de la région est et sud-est de Passchendaele. Leurs patrouilles étaient même arrivées jusqu'aux lisières du bourg, dont la possession ne rentrait pas ce jour-là dans le plan d'attaque. Cela n'avait pas d'ailleurs empêché les Allemands de prétendre faussement dans leur Communiqué que Passchendaele, soi-disant pris par les Anglais, avait été reconquis à la suite d'une contre-attaque.

Les contre-attaques ennemies n'ont pas réussi hier à empêcher l'assaut de nos alliés, qui à la fin de la journée étaient maîtres, non seulement de Passchendaele, mais encore des hameaux de Mosselmarkt, de Gondberg et de l'éperon du même nom; cette fois, les Canadiens on pu maintenir leur gain grâce à la conquête de toutes les redoutes fortifiées au delà du village vers le nord ainsi qu'à l'ouest. Les positions ennemies des crêtes de Clerken, entre Dixmude et Staten, au-dessus de la forêt d'Houthulst, seront prises d'enfilade, et les Allemands ne pourront que difficilement s'y maintenir.

" Il y va du Salut de l'Armée de garder Passchendaele " avait dit Hindenburg

Front britannique, 7 novembre. — Un officier de stormtruppen, blessé et capturé par une patrouille, portait un ordre d'Hindenburg lui-même, ce qui est rare, étant donné que le kronprinz Ruprecht de Bavière commande ici en chef, qui déclare qu'on doit tenir sur les positions à tout prix. « Si la crête cédait un moment, dit cet ordre, la reprendre aussitôt par contre-attaque. Que tous, chefs et soldats, sachent bien qu'il y va du salut de l'armée des Flandres de garder Passchendaele. » Or, le vieux maréchal connaît la valeur des mots autant que celle des positions. Il sait que le duel engagé depuis trois mois atteint ici sa phase culminante.

Les Britanniques ont atteint leur Objectif

Londres, 7 novembre. — Le correspondant au front britannique télégraphie :

Nos objectifs finals ont été atteints avec des effectifs importants, et nos canons ayant été avancés sont en position d'appuyer notre infanterie. Il est donc raisonnable d'espérer que nous serons à même de conserver le terrain capturé. Les blessés qui reviennent vers l'arrière sont très satisfaits de ce qui a été réalisé au cours de la journée. Ils disent que nos tirs de barrage furent merveilleux, les meilleurs qu'ils aient encore vus, et qu'en raison du nombre relativement petit des prisonniers, il semble que les Allemands n'aient pas osé tenir leurs positions jusqu'au combat corps à corps.

La plupart des prisonniers sont plus solides que de coutume. Ils sont jeunes, mais bien bâtis, bien nourris et vêtus, d'où l'on peut conclure avec certitude que l'ennemi avait amené ses meilleures troupes pour tenter d'arrêter notre grignotage des positions défendant la Belgique occidentale. Si on la mesure au kilomètre, l'avance est relativement peu importante, en ce sens que nous sommes maintenant établis sur le sommet de la petite partie du plateau qui reste encore aux mains des Allemands, et désormais nous dominons partout les positions ennemies à des milles à la ronde. **La lutte pour ces collines a déjà coûté au moins 100,000 hommes aux Allemands**, qui résistent à nos empiétements successifs dans leur puissant système de défense.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 6 Novembre (22 heures 30)

Les troupes canadiennes ont engagé ce matin avec plein succès des opérations contre les défenses allemandes de PASSCHENDAELE et celles qui entourent cette localité, ainsi que contre les positions situées sur l'Eperon, au nord et au nord-ouest du village.

Notre concentration en vue de l'attaque s'est effectuée avec succès et à six heures l'assaut a été donné dans les conditions prévues. L'ennemi avait reçu l'ordre de conserver à tout prix cette importante position sur la crête principale.

La lutte a été violente en un certain nombre de points, notamment sur les hauteurs au nord du village autour d'une série de bâtiments fortifiés et de points d'appui sur l'EPERON DE GONDBERG.

La progression de nos troupes s'est néanmoins effectuée sans interruption : PASSCHENDAELE et les hameaux de MOSCELMARKE et de GONDBERG sont rapidement tombés entre nos mains.

Avant midi, nous avions atteint tous nos objectifs et fait un certain nombre de prisonniers.

Le temps a été variable dans la journée et il a plu par intervalles. Toutefois, la visibilité devenue meilleure a favorisé les opérations de notre artillerie et de notre aviation. Les résultats ainsi obtenus, joints aux précieuses observations faites à notre avance, ont permis à notre artillerie de prendre efficacement sous ses feux les batteries et les concentrations d'infanterie allemandes.

Hier, en dépit d'une légère amélioration des conditions atmosphériques, la brume a continué à arrêter les opérations de nos appareils d'artillerie et de photographie.

Au cours des rares combats aériens de la journée, deux aéroplanes allemands ont été abattus; un autre appareil ennemi volant à faible hauteur a été abattu dans nos lignes par nos feux d'infanterie.

Un des nôtres n'est pas rentré.

Du 7 Novembre (après-midi)

Les troupes de Liverpool ont exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main au NORD-OUEST DE QUEANT. Elles ont fait un certain nombre de prisonniers.

Aucun événement important à signaler sur le front de bataille en dehors de l'activité intermittente de l'artillerie allemande.

Nous organisons les positions conquises au cours de l'attaque d'hier.

Communiqué français

Du 6 Novembre (23 heures)

Lutte d'artillerie intermittente dans la région au NORD DU CHEMIN DES DAMES.

Très violente au cours de l'après-midi sur tout le front du BOIS LE CHAUME.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 7 Novembre (14 heures)

Des coups de main ennemis sur nos tranchées de la REGION DE SAINT-QUENTIN et DU NORD-OUEST DE REIMS — secteurs de SAPIGNEUL et du GODAT — ont valu des pertes à l'ennemi sans aucun résultat.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, le bombardement violent de la REGION DU BOIS LE CHAUME a été suivi d'une attaque d'infanterie ennemie. Nos feux ont refoulé les assaillants, qui n'ont pu aborder nos lignes.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Armée d'Orient

Salonique, 5 novembre.

L'artillerie britannique a bombardé vigoureusement le front ennemi entre le lac de DOIRAN et le VARDAR.

L'artillerie ennemie a réagi par intermittence sur nos lignes à l'EST DU VARDAR.

Quelques patrouilles ennemies ont été dispersées dans la REGION DE NOGLENA et dans la BOUCLE DE LA CERNA.

Communiqué russe

Pétrograd, 6 novembre (officiel).

FRONTS NORD, NORD-OUEST ET ROUMAIN : Fusillades et opérations d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE : Dans la direction de KEMAHE, nos troupes ont rejeté les Turcs de leurs tranchées et les ont refoulés vers KEMAHE, direction de TCHAWINSKE.

Aux Etats-Unis

Les Elections municipales à New-York

New-York, 6 novembre. — Des milliers d'électeurs de New-York prennent part au scrutin pour l'élection des membres du gouvernement de la ville pour la prochaine période de quatre ans. Aucun désordre n'était signalé jusqu'à dix heures du matin. La police, l'armée et des volontaires surveillent les urnes d'une manière exceptionnelle. On croit que plus de 600,000 électeurs participeront au scrutin, qui a été ouvert à six heures du matin.

L'ELECTION DU MAIRE DE NEW-YORK

Le Maire sortant, ententophile, est battu.

New-York, 7 novembre. — M. Hylan, candidat démocrate, est élu maire de New-York, battant M. Mitchell, fusionniste, avec une proportion de suffrages de deux à un. Il est probable que M. Hylan a la majorité sur l'ensemble de ses trois concurrents.

Le résultat de l'élection a été annoncé par des transparents lumineux et des projecteurs lançant et abaissant leur pinceau de lumière blanche. La foule a parcouru les rues dans l'habituel bruit assourdissant des jours de fête et d'élections.

L'intérêt attaché à l'élection du maire éclipse celui de l'élection des fonctionnaires municipaux.

M. Hylan a 100,000 voix de majorité

New-York, 6 novembre. — M. Hylan a été élu maire de New-York par une majorité absolue de plus de 100,000 voix.

Tous les candidats démocrates aux postes municipaux seront vraisemblablement élus.

LES CANDIDATS EN PRESENCE

New-York, 7 novembre. — Les principaux candidats en présence pour la mairie de New-York étaient : le maire sortant, M. Mitchell, candidat patriote honnête, opposé aux malversations de Tammany Hall, ainsi qu'à la germanophilie d'Hearst; le juge Hylan, candidat de Tammany Hall, dont il paraît être entièrement dépendant.

Parmi les candidatures ayant des chances de succès, celle de M. Mitchell est la seule que les alliés pouvaient désirer voir réussir. M. Mitchell, d'ailleurs soutenu par MM. Hughes et Roosevelt, était le candidat des éléments proalliés et patriotes.

COMMANDE DE 70 NAVIRES

Washington, 6 novembre. — Le gouvernement a signé un contrat pour la construction de soixante-dix navires, qui lui seront livrés dans le cours de l'année.

Le montant de la commande s'élève à 500 millions de francs.

NOUVELLE AVANCE A LA

La Pression ennemie s'accroît sur tout le front du Tagliamento

Les Italiens évacuent une partie de la zone montagneuse

COMMUNIQUE OFFICIEL

Rome, 6 novembre.

Tout en insistant de plus en plus intensement dans sa pression du côté du haut Tagliamento vers notre aile gauche, l'ennemi a fait avancer des forces dans la direction du cours moyen et du cours inférieur du fleuve.

Des éléments d'avant-garde ennemis, qui avaient pris contact avec des détachements de la brigade des grenadiers au sud-est de San Vito al Tagliamento, ont été repoussés.

N. D. L. R. — San Vito al Tagliamento est une localité, nœud de routes sur la voie ferrée, à quatre kilomètres de la rive droite du Tagliamento, à trente-cinq kilomètres d'Udine et à quatre kilomètres au sud de Casarta.

San Vito, qui a 10,500 habitants, est le chef-lieu de l'arrondissement. La ligne ferrée de Venise la traverse.

La partie de la zone montagneuse que nous avons dû évacuer pour nécessité d'alignement a été occupée par l'ennemi après le repli de nos troupes.

Un avion ennemi a été abattu ce matin sur Nervesa.

L'Ennemi reçoit d'importants Renforts

Rome, 6 novembre. — **On signale sur le front italien l'arrivée continuelle de contingents austro-allemands et turco-bulgares, avec un grand matériel d'artillerie.**

L'adversaire, avant de tenter une nouvelle bataille, veut accroître la formidable concentration de ses troupes sur tout le front.

Les Allemands avouent qu'ils ont truqué le Chiffre des Prisonniers italiens

Rome, 6 novembre. — D'après un radiotélégramme allemand adressé à un grand journal de Madrid et surpris par un poste radiotélégraphique, le nombre des prisonniers italiens est modifié et diminué dans une très importante proportion. Le radiotélégramme attribue à une erreur le chiffre communiqué précédemment.

Cela peut servir d'exemple pour montrer la bonne foi des méthodes d'informations allemandes.

La Presse de Pétrograd reconnaît la Responsabilité russe

Pétrograd, 6 novembre. — La presse reconnaît la responsabilité de la Russie dans l'attaque allemande sur le front italien.

La « Vegemia » dit que l'offensive allemande contre l'Italie est la conséquence de l'inaction sur le front russe.

Le « Velvest », organe des Cosaques, écrit que la plus grande coupable dans le malheur des Italiens est la Russie, avec sa faiblesse militaire causée par la propagande anarchiste.

La « Rouspoie Volia » dit qu'il faut, de toute façon que la Russie aide l'Italie soit par une offensive, soit en menaçant au moins le front très faible des Austro-Allemands, où sont restées quelques troupes de rebut.

En Russie

Le Front russe se ranimerait-il ?

Pétrograd, 6 novembre. — M. Terestchenko, de retour du grand quartier général, et M. Kérensky ont eu un long entretien avec l'ambassadeur d'Italie. Le ministre des affaires étrangères de Russie reconnaît qu'en présence des événements militaires actuels, la Russie ne devrait pas demeurer inactive. **Il est difficile de faire des prévisions, mais il convient toutefois de considérer avec la plus grande attention le front russo-roumain.**

La Lutte entre le Soviet et Kerensky

Pétrograd, 6 novembre. — Le conseil des délégués ouvriers et soldats de Pétrograd a récemment créé un comité révolutionnaire devant entretenir en étroit contact les troupes et la capitale. Le comité a nommé et envoyé des correspondans militaires spéciaux dans tous les points les plus importants de la capitale.

Les journaux considèrent ces actes du conseil des délégués comme la première tentative des maximalistes de s'emparer du pouvoir. On croit savoir que le gouvernement s'est décidé à arrêter vigoureusement cette tentative et à y mettre fin une fois pour toutes.

Les Allemands prépareraient deux Offensive nouvelles

Pétrograd, 6 novembre. — Interviewé par des journalistes, le général Tschermissoff, commandant en chef du front nord, a déclaré avoir reçu des indications précises au sujet d'une prochaine offensive que les Allemands se proposeraient d'entreprendre sur le front nord.

Le plan allemand tel qu'il se dégage des données que possède le général en chef est le suivant: tenter avec l'appui de la flotte un débarquement dans le golfe de Bothnie, pour de là pouvoir viser la Finlande et en faire le principal objectif.

Le général Tschermissoff a ajouté que ce projet des Allemands n'exclut pas pour eux la possibilité de renouveler leur offensive dans le secteur de Riga. L'état-major russe a appris que les Allemands sur le front de Riga se proposent de faire revêtir à 8,000 de leurs soldats parlant la langue russe des uniformes russes dans le but de tromper les soldats du général Tschermissoff.

D'après les déclarations de prisonniers et de déserteurs, les Allemands préparent une grande offensive en Moldavie. Cette offensive, qui serait dirigée par le général Mackensen, aurait pour objet de s'emparer de Jassy, puis de pénétrer dans l'Ukraine.

Un Mouvement sciariste

Pétrograd, 6 novembre. — Un mouvement qui se manifeste particulièrement dans les campagnes, en faveur de l'ancien régime, paraît être important et tend même à s'intensifier; des manifestes en faveur du tsar sont distribués en grand nombre.

Désordres à Kalouga

Pétrograd, 6 novembre. — Des désordres ayant éclaté dans la ville de Kalouga, les cosaques y furent appelés. Ceux-ci, mécontents de l'attitude du Soviet local, empreint d'idées maximalistes, entourèrent le siège de l'Assemblée et tirèrent de nombreux coups de fusil. Plusieurs membres du Soviet furent blessés.

Interdiction de quitter le Pays

Pétrograd, 6 novembre. — Aucun passeport ne sera désormais accordé aux citoyens russes pour aller à l'étranger.

Les Républiques sud-américaines et le Conflit

Buenos-Ayres, 6 novembre. — Le gouvernement argentin a repris l'idée d'une conférence des républiques américaines sur de nouvelles bases et obéissant à des inspirations différentes de celles purement neutralistes qui avaient suggéré sa précédente initiative dans ce sens, datant de plusieurs mois, et laquelle n'avait pas eu de suite.

La nouvelle démarche faite par l'Argentine auprès des diverses républiques, à la suite d'événements qui ont dû modifier les dispositions de son gouvernement, paraît s'inspirer des mêmes vues que la résolution Castellanos, qui fut présentée à la Chambre argentine après le vote conseillant la rupture avec l'Allemagne. Il s'agissait d'une action jointe des nations du Nouveau-Monde, qui définit devant le conflit mondial leur attitude solidaire.

La conférence se réunirait à Beunos-Ayres dans la première quinzaine de janvier. Plusieurs républiques, parmi lesquelles le Mexique, ont déjà donné leur adhésion.

Mort d'un Général

Lisbonne, 6 novembre. — Le général Pereira Eca, commandant la division de Lisbonne, est mort.

A LA CHAMBRE

LES INTERPELLATIONS

Paris, 6 novembre. — Le président annonce les demandes d'interpellation déposées par MM. Diagne, Emile Constant, Jules Delahaye, de Chappedelaine, de Baudry d'Asson, Lauché et Voisin, Emile Bender, Compère-Morel.

Le gouvernement, déclare **M. Raoul Péret,** garde des sceaux, demande de fixer à mardi 13 les quatre interpellations Emile Constant, Delahaye, de Chappedelaine et Baudry d'Asson sur les « affaires » en cours.

On accepte cette date sans discussion, en y joignant l'interpellation de M. Abel Ferry, sur les mesures de défense contre les menées de l'ennemi à l'intérieur.

Le Ravitaillement

MM. Compère-Morel et **Lauche** demandent la discussion immédiate de leurs interpellations sur l'augmentation des emblavements et sur le ravitaillement.

M Maurice Long, ministre du ravitaillement, n'étant pas prévenu de ces interpellations se déclare prêt à les discuter vendredi, en tête de l'ordre du jour.

MM. Puech et **Jean Hennessy** demandent que le ministre rassure les populations sur la situation.

M. Long, ministre du ravitaillement, déclare que des mesures ont été prises, d'accord avec nos alliés. Les chargements de farine sont en route de l'Angleterre sur la France, et des chargements plus importants se font aux Etats-Unis. En attendant, des mesures urgentes ont été prises. On a réquisitionné les blés dans vingt-deux départements.

Le conseil des ministres a décidé de donner à l'agriculture du personnel pour le battage. Jamais, proportionnellement, on n'a mis plus de personnel à la disposition du battage. (Exclamations.)

Jamais, ajoute M. Long, la récolte n'a été aussi faible. La situation est grave. Cette crise appelle un débat sérieux, qui viendra utilement dans deux ou trois jours.

Les Bœufs de Madagascar

Pour remédier à la crise du ravitaillement. **M. Deschamps** propose d'amener en France le bétail de Madagascar, cette île ayant un troupeau de dix millions de têtes de bétail pour environ deux millions et demi d'habitants, alors qu'en France il y a douze millions de têtes pour trente-huit millions d'habitants. Cette viande de Madagascar coûterait de 25 à 30 centimes le kilo.

M. Deschamps accuse l'intendance d'avoir refusé de passer des marchés avec les colonies; puis il expose les conclusions de la commission de l'agriculture favorables à l'achat des bœufs de Madagascar. Il serait facile d'organiser le fret que nous avons en supprimant les rotations inutiles pour utiliser dès maintenant notre ravitaillement pour l'après-guerre.

M. Gasparin, député de la Réunion, parle longuement des richesses de Madagascar en bétail qu'une Compagnie suisse chercha à acquérir, mais l'orateur avertit à temps le ministre.

Après observations de **M. Boussenot,** M. Long, ministre du ravitaillement, accepte le projet de résolution, tout en constatant que la question du fret domine tout le débat. Les usines frigorifiques qui existent déjà à Madagascar ont un rendement supérieur aux moyens de transport. La question est donc intéressante, mais pour l'après-guerre. Le gouvernement est disposé à mettre la main sur ce bétail, de manière à en interdire l'exportation ailleurs que chez nous.

M. René Besnard, ministre des colonies, se déclare prêt à prendre les mesures nécessaires pour développer au maximum le rendement du bétail de Madagascar, par des frigorifiques et des usines de conserves. A l'heure actuelle, des usines frigorifiques préparent vingt mille tonnes de viande par an. On pourrait doubler ce rendement. Il faudra un projet précis avec demande de crédits.

On adopte le projet de résolution demandant l'utilisation du cheptel de Madagascar.

La Croix de Guerre

M. Peyroux dépose une motion tendant à faire décerner la croix de guerre sans irisigne aux officiers, sous-officiers et soldats ayant vingt-quatre mois de présence en première ligne, c'est-à-dire dans les endroits battus par le feu de l'ennemi.

M. Doumer, ministre d'Etat, répond que l'on ne peut diminuer la croix de guerre, qui chez les soldats a été généralement bien accordée. (Applaudissements.) S'il y a eu des abus, ils ont eu lieu à l'arrière. Ils ne sauraient autoriser l'assimilation de la croix de guerre à une médaille commémorative donnée à l'ancienneté. (Applaudissements.) On créera plus tard une médaille commémorative, mais accordée seulement à ceux qui auront combattu et non aux services civils. (Applaudissements.)

M. Nadi appuie la demande de M. Peyroux, mais en faveur de ceux qui ont combattu pendant trois ans.

M. Doumer: La loi prévoit la croix de guerre pour des actes exceptionnels de bravoure. On ne peut la déprécier pour ceux qui l'ont obtenue. Ne leur retirez pas la récompense qu'ils auront méritée à titre exceptionnel, et qu'ils ont eu le chagrin de voir attribuer à des officiers de l'arrière. (Applaudissements.)

Le renvoi à la commission est prononcé par 429 voix contre 58.

L'ordre du jour appelle la discussion du relèvement des tarifs des chemins de fer. Pour reculer cette discussion, l'extrême gauche réclame le renvoi à vendredi. Ce renvoi est rejeté à mains levées. Cela provoque de vives protestations sur les bancs socialistes. M. Augagneur réclame alors la discussion du projet sur les pensions; mais le renvoi de la suite à jeudi est décidé au milieu du bruit.

AU SÉNAT

L'Immunité parlementaire de M. Charles Humbert

Paris, 6 novembre.— **Le président** informe le Sénat qu'il est saisi d'une demande en autorisation de poursuites contre un sénateur. Il s'agit, comme on le sait, de M. Ch. Humbert. Cette demande est renvoyée aux bureaux, qui nommeront une commission, laquelle sera saisie des documents imprimés et distribués. Elle examinera la plainte et nommera un rapporteur avec mission de conclure.

LES INTERPELLATIONS SUR LE DEPART DE M. RIBOT ET LA POLITIQUE GENERALE

Le Sénat discute ensuite la date des interpellations déposées par M. Louis Martin (Var) et Pérès (Ariège), qui ont trait au remplacement du ministre des affaires étrangères et à la politique générale.

M. Barthou, ministre des affaires étrangères, qui assiste à la séance, prend la parole au nom du gouvernement, et en raison de l'ordre du jour de la Chambre qui retiendra le président du conseil et lui-même au Palais-Bourbon, le 13 et le 15 novembre, il prie le Sénat de fixer au 16 la date de la discussion. Le ministre des affaires étrangères ajoute ces quelques paroles très applaudies:

Vous savez que M. le Président du conseil est actuellement absent, ayant dû se rendre en Italie. Les raisons de ce voyage sont connues. Le Sénat sait l'épreuve que traverse l'Italie. Il partage certainement l'émotion de notre alliée. Il sait les conditions dans lesquelles l'Italie s'est rangée du côté des défenseurs du droit. C'est pour assurer le triomphe du droit que les soldats français vont lutter à côté des soldats italiens. (Applaudissements.)

M. Pérès insiste pour que son interpellation vienne le 15, et se met enfin d'accord sur cette date avec M. Barthou.

La séance est levée.

Prochaine séance le 8 novembre.

LE PRÉSIDENT MONIER devant le Conseil supérieur de la Magistrature

Paris, 6 novembre. — M. Monier, premier président de la cour d'appel de Paris, a comparu cette après-midi devant le conseil supérieur de la magistrature, composé des chambres réunies de la Cour de cassation.

M. le premier président Sarrut présidait la séance; le procureur général Bulot occupait le siège du ministère public. M. Monier était assisté de Me Mornard, avocat à la Cour suprême.

Le conseiller Alphonse Bard, président de la chambre criminelle, a fait un résumé du rapport qu'il avait déjà lu au conseil avant que celui-ci ne prît la décision de citer à comparaître devant lui le premier président de la cour d'appel.

Un certain nombre de griefs sont relevés à la charge de M. Monier, griefs qualifiés par le communiqué du gouvernement de « fautes professionnelles et imprudences personnelles ».

L'audience, ouverte à une heure, a été levée à cinq heures un quart.

Les débats seront repris demain, à une heure. Ils occuperont vraisemblablement deux nouvelles audiences.

L'Affaire Bolo

L'ARRESTATION DE L'EXPERT PORCHERE

Paris, 6 novembre. — Ce matin, sur mandat du capitaine Bouchardon, M. Priolet, commissaire de police, détaché au service du camp retranché de Paris, a arrêté à son domicile l'expert comptable Porchère, sous l'inculpation d'intelligences avec l'ennemi.

M. Porchère s'est rendu en Suisse à plusieurs reprises depuis la guerre. Interrogé, il y a quelques jours, sur ces voyages, il déclara avoir passé la frontière pour négocier des valeurs appartenant à la comtesse de Maleroy. Peu après cette déclaration, la sœur de M. Porchère se rendit chez la comtesse de Maleroy et lui confia que M. Porchère était très ennuyé d'avoir fourni au juge cette version de ses déplacements: « Il me charge de vous demander, ajouta-t-elle, de confirmer, si le juge vous fait appeler, les explications qu'il a données. » Malheureusement, la comtesse de Maleroy ne crut pas devoir prendre cette responsabilité et mit la justice au courant de la démarche qu'on avait faite près d'elle, d'où la confrontation d'hier.

M. Porchère, amené à onze heures au cabinet du rapporteur, a subi aussitôt l'interrogatoire d'identité. Un mandat de dépôt a été signé, et l'expert comptable, entre deux inspecteurs de la Sûreté, prit le chemin du dépôt.

M. Caillaux chez le Juge

Paris, 6 novembre. — M. Caillaux s'est rendu cette après-midi chez le capitaine-rapporteur Bouchardon. Afin de dépister les journalistes et les photographes qui guettaient son arrivée au Palais-de-Justice, c'est par la porte d'entrée de la place Dauphine que le député de Mamers a pénétré dans le palais.

En arrivant dans le vestibule de Harlay, M. Caillaux eut à passer devant un groupe de journalistes et de photographes: Pouf! Un éclair de magnésium, et le député de la Sarthe était pris!

M. Caillaux ne parut pas goûter ce geste. En passant devant le groupe, il ne put se retenir de dire: « On doit pourtant connaître déjà ma figure. » « Oh! oui! », dit une voix. Cette réflexion dut déplaire à M. Caillaux, car il devint subitement rouge, et on put croire qu'il allait foncer sur l'audacieux. Mais il se contint à temps, et, reprenant sa marche, il se dirigea vers le petit escalier qui donne accès aux témoins appelés à la cour d'assises. De là, par les couloirs intérieurs, il put parvenir jusqu'au cabinet du capitaine Bouchardon, qui attendait patiemment son arrivée.

Dès qu'il fut introduit, il réclame une table pour installer les documents qu'il avait apportés dans une serviette.

Deux gardes républicains allèrent quérir le meuble que désirait le témoin pour l'apporter dans le cabinet de M. Bouchardon. M. Caillaux commença alors sa déposition relative à l'affaire du « Bonnet Rouge ». On sait que M. Caillaux commandita pour 40,000 fr. le journal d'Almereyda.

A six heures un quart, l'ancien président du conseil, ayant terminé ses déclarations, quitte le palais de justice par la même voie qu'il avait prise deux heures auparavant.

Une note communiquée ce soir au sujet de la déposition de M. Caillaux dit simplement: « Le capitaine Bouchardon a reçu cette après-midi la déposition de M. Caillaux. »

UN COMMUNIQUE DE M. CAILLAUX

Paris, 6 novembre. — L'Agence Havas nous communique ce soir la note suivante:

« Depuis le début des hostilités, M. Caillaux n'a pas, comme on le sait, fourni de fonds au « Bonnet-Rouge »; il n'a pas davantage participé à sa direction politique.

» Bien que ce journal ait, d'après l'instruction, trouvé ailleurs des subsides et des directions, M. Caillaux a été appelé à fournir des renseignements sur quatre faits d'ordre tout à fait particulier.

» L'ancien président du conseil a saisi cette occasion pour demander à s'expliquer sur les insinuations dont il est l'objet de la part d'une certaine presse. Il a déjà commencé à le faire.

» Il attend, d'ailleurs, que ces insinuations revêtent la forme d'accusations précises pour en déférer les auteurs à la justice. »

Paris, 7 novembre. — Selon son « communiqué », M. Caillaux n'aurait fourni d'explications que sur l'affaire du « Bonnet Rouge ». Le « Figaro » écrit à ce sujet:

« M. Caillaux ne s'est pas encore expliqué sur l'affaire Bolo. Aujourd'hui peut-être il y arrivera et déposera sans doute sur une lettre de cet été dans laquelle il dit à son « cher ami » Bolo qu'il lui « sait beaucoup » de gré d'avoir si heureusement réglé l'affaire » qui l'« inquiétait si fort », et où il l'avise que de son côté il fait « de nouveau le » nécessaire pour que cesse la campagne »

» Mais il ne « croit pas que cette campagne vienne du côté » que Bolo lui indique. « De son origine » telle qu'il la voit, il parlera à Bolo « de vive voix ».

» La lettre peut parfaitement être innocente, on peut avoir avec Bolo des tas d'affaires « particulières », mais dans le moment présent, cela a vraiment besoin d'être expliqué. »

BORDEAUX

Il y a un an

8 NOVEMBRE 1916

Le gouvernement français décide que, provisoirement, les grands magasins fermeront leurs portes à six heures du soir.

La Carte de Charbon

Le maire de Bordeaux a l'honneur de rappeler à ses administrés que les marchands au détail ne doivent livrer de charbon à leur clientèle que sur présentation des carnets auxquels les coupons doivent être adhérents.

Le nouvel Ambassadeur d'Italie à Paris traverse Bordeaux

M. le comte Bonin Longare, ambassadeur d'Italie à Madrid, qui vient d'être nommé en la même qualité à Paris, a traversé Bordeaux mardi soir, pour rejoindre son poste. Un de nos rédacteurs a eu l'honneur de s'entretenir quelques instants avec lui, à la gare Saint-Jean.

L'express d'Hendaye, attendu à 21 heures 46, est arrivé avec un retard de 25 minutes. Le comte Bonin Longare, grand, svelte, sauta sur le quai, pour se délasser quelques instants. Notre rédacteur lui présente, en italien, les hommages de la « Petite Gironde », auxquels l'ambassadeur veut bien se déclarer très sensible, et la conversation — nous n'osons pas dire l'interview — s'engage, facilitée par la bonne grâce de l'éminent diplomate.

Dès les premiers mots, elle se poursuit en français, que M. le comte Bonin Longare parle aussi purement que sa langue maternelle. Il déclare qu'il n'a eu qu'à se louer de ses relations avec la haute société madrilène, et le souvenir de ces sympathies lui demeure très cher. « Je laisse à Madrid beaucoup de vrais amis. »

Avec discrétion, notre rédacteur glisse à l'actualité brûlante, à la situation de l'Italie.

« Oui, dit l'ambassadeur avec force, c'est une crise que l'Italie saura traverser. Elle a d'admirables troupes, nombreuses et entraînées; le sang des Garibaldi n'est pas tari... L'arrivée des troupes franco-anglaises est pour nous un réconfort puissant. Une fois de plus, la France et l'Italie, les nations sœurs, combattront côte à côte. »

Le comte Bonin Longare a une foi absolue dans la victoire finale, dans le triomphe du droit. Il la traduit avec une sobriété voulue d'expressions, réchauffée par un accent émouvant.

L'ambassadeur nous rappelle qu'avant de quitter le sol espagnol, il a reçu des mains du roi d'Espagne la grand'croix de Charles III. Il s'est arrêté quelques heures à Saint-Sébastien pour saluer la reine mère.

L'express de Paris ne reste que quelques minutes en gare, pour regagner la demi-heure perdue sur son horaire. M. le comte Bonin Longare veut bien nous remercier des vœux que forme notre journal pour le succès de sa mission à Paris, et reprend sa place dans le compartiment qui lui est réservé.

Ajoutons que l'ambassadeur d'Italie n'est accompagné que de Mme Bonin Longare, le personnel de la légation tout entier l'ayant précédé à Paris.

Sursis de la Loi Mourier

Le Sous-Comité consultatif d'action économique de la Gironde nous adresse la communication suivante:

« La publication et la mise en vente des brochures reproduisant le décret du 24 septembre 1917 qui avait déterminé les professions au titre desquelles des mises en sursis pouvaient être réclamées, continuent à entraîner la présentation d'un nombre si considérable de demandes que le Sous-Comité consultatif d'action économique de la Gironde croit devoir rappeler, une fois de plus, aux intéressés que le décret susdit a été entièrement abrogé par celui du 5 octobre 1917.

» Ce dernier décret réglemente la question des sursis uniquement en ce qui concerne les hommes du service armé des classes 1903 à 1914. Il énumère notamment les professions qui permettent à ces hommes de formuler des demandes de sursis. »

Des Cambrioleurs opèrent dans la Cathédrale

Après s'être cachés dans l'église Saint-André, mardi soir, des cambrioleurs attendirent que les portes fussent fermées pour pouvoir opérer plus à leur aise. En effet, quelques instants après, ils fracturaient tous les troncs, dont ils s'emparaient du contenu. Leur coup fait, restait à sortir, toutes les issues étant fermées. Mais ce n'était point pour embarrasser nos visiteurs nocturnes. Ils montèrent dans les galeries, et, après avoir brisé des vitraux, ils firent passer par cette ouverture un drap mortuaire, dont ils se servirent pour se laisser glisser dans le jardin contigu à la cathédrale.

Les Voleurs de Sacs à Main

Pendant la durée de la foire, de nombreux vols de sacs à main se produisaient durant les représentations du cirque Rancy. Malgré une étroite surveillance, on ne pouvait découvrir les auteurs des vols.

Mais, ces jours derniers, deux employés du cirque ayant brusquement quitté l'établissement, les soupçons se portèrent sur eux. Ces deux individus furent signalés au service du commissariat spécial, et c'est par ce même service, qui fonctionne à la gare Saint-Jean, que les deux malfaiteurs furent appréhendés au moment où ils allaient prendre le train.

Interrogés, ils nièrent; mais, après une perquisition faite dans leurs malles, déposées sous le hall des bagages, qui fit découvrir plusieurs sacs à main dont deux contenaient encore une clef et divers objets de toilette, des gants, un parapluie et des vêtements appartenant au cirque, les deux complices, Ernest G..., 20 ans, et Georges L..., 16 ans, durent reconnaître les vols dont ils étaient soupçonnés.

Ils ont été écroués et mis à la disposition du parquet.

— Les personnes qui auraient pu être victimes de vol de sacs à main sont invitées à s'adresser, par lettre d'abord, en donnant la description de l'objet disparu, aux bureaux du commissariat spécial.

Accidents

Lundi soir, aux ateliers de la Société d'éclairage de Bacalan, les manœuvres Léon Collart, 39 ans, cité Saint-Magnan, qui travaillait sur un échafaudage, est tombé d'une hauteur de quinze mètres; dans sa chute, il s'est fait des contusions multiples et a le visage en partie emporté.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-André, où il a été admis salle 10 bis.

— Lundi après-midi, dans les ateliers de la gare du Midi, le manœuvre Auguste Béranger, 56 ans, boulevard de Bègles, occupé au déchargement de bandages de roues de locomotives, a été pris entre deux de ces bandages et a eu le bras et le crâne fracturés et de nombreuses contusions.

Transporté à l'hôpital Saint-André, le blessé y a été admis salle 18.

PETITE CHRONIQUE

Une série de vols: Une somme de dix-huit francs, un veston et un tricot ont été volés, mardi après-midi, dans les ateliers de M. Renateau, cours de la Martinique, au préjudice de M. Jean Pierre, tonnelier, demeurant au Bouscat.

— Un sac à main contenant 490 francs a été soustrait à Mme Emilie Gilard, demeurant à Saint-Omer (Calvados), pendant qu'elle attendait, mardi soir, vers six heures, le tramway à la station de la place Gambetta.

— Pendant qu'elle effectuait divers achats, dans un grand magasin de la rue Sainte-Catherine, mardi après-midi, vers trois heures, Mme Irma Pestelin, demeurant à Angoulême, a été victime d'un habile tire-laine, qui lui a délicatement subtilisé son portefeuille, contenant 350 francs, et qu'elle avait placé dans son sac à main.

— Douze enveloppes d'automobile, des balles de feutre ont été volées, ces jours derniers, dans une tente située au poste 17 du premier bassin à flot, au préjudice de la maison Balguerie.

— Une bicyclette, que M. Marcel Rouillard, propriétaire chemin de la Palu, avait laissée dans son chai, a pris une destination inconnue.

L'épuration de Bordeaux. — Au cours d'une rafle effectuée, mardi soir, à la gare du Midi et au cours de l'Intendance, par les soins de M. Farfals, chef de la Sûreté, en collaboration avec le sous-lieutenant Commenge et de nombreux agents, 7 individus et 13 femmes de mœurs légères ont été arrêtés et gardés: les premiers pour examen de leur situation militaire, les deuxièmes par mesure de sécurité.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

CHRONIQUE DU PALAIS

Pourvois en Cassation

Ont signé leur pourvoi en cassation après l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde:

1. Anna Caujolle, condamnée à cinq ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié au préjudice de ses maîtres;

2. Bès et Chataigner, condamnés, le premier à six ans de travaux forcés et à la relégation, le second à six ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour pour tentative de cambriolage.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

A l'audience des flagrants délits, mardi, a comparu l'employé de magasin dont nous avons signalé l'arrestation pour vol de diverses marchandises au préjudice de la maison qui l'employait. Il distribuait généreusement le produit de ses larcins à des filles, et on trouve encore chez lui des étoffes et des plumes d'autruche provenant de vols.

Le tribunal l'a condamné à **quatre mois de prison.**

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Voies de fait envers un Supérieur

CONDAMNATION A MORT

Le soldat Alfred Clavard, du 3e régiment d'infanterie coloniale, se trouvait le 10 août dernier au camp de Saint-Médard et devait partir le lendemain pour Salonique. Dans la soirée, étant pris de boisson — légèrement disent certains témoins et complètement affirme Clavard — celui-ci pénétra dans la chambrée en faisant du bruit et en troublant l'ordre au point de nécessiter l'intervention d'un caporal. Ce gradé lui ayant ordonné de se taire, Clavard, furieux, se précipita sur lui et, tirant de sa poche un couteau à cran d'arrêt, il le frappa de quatre coups et le blessa très grièvement. Le caporal fut transporté à l'hôpital, où il resta plus d'un mois. Il est aujourd'hui à peu près guéri.

Arrêté aussitôt, Alfred Clavard a comparu mardi devant le Conseil de guerre pour voies de fait envers un supérieur à l'occasion du service.

A l'audience, il a de nouveau affirmé qu'il était absolument ivre et qu'il ne se souvient de rien.

Six témoins ont été cités. Ils sont tous au front; mais, de la lecture de leurs déositions il résulte que, si le colonial avait bu un peu trop, il n'était pas ivre au point de ne plus savoir ce qu'il faisait. L'ivresse, du reste, d'après le Code de justice militaire, ne peut jamais être invoquée comme une excuse.

M. le capitaine Motelay, qui occupe pour la première fois le siège du ministère public, prononce un réquisitoire très court et modéré, mais demande une condamnation sévère.

Plaide, Me de Rancourt, qui prie le Conseil de ne pas se montrer impitoyable.

Le soldat Alfred Clavard est condamné à la **PEINE DE MORT.**

Le Conseil a également prononcé les condamnations suivantes:

Cinq ans de travaux publics, à Yves-Marie Bourdon, du 13e d'infanterie, détaché à la garde des P. G. de l'île Patiras; à Jean-Marie Guyennet, du 7e colonial; à Marcelin-Louis Bompard, du même régiment; à François Duclos, sapeur au 5e génie, tous coupables d'outrages envers un supérieur pendant le service.

— **Dix ans de travaux publics** au disciplinaire Jean-François Madec, de la section de répression D, du 6e d'infanterie, reconnu coupable d'outrages envers un supérieur pendant le service.

— **Un an de prison** et **1,000 fr. d'amende** à Jean-Marie Devaure, du 120e d'artillerie lourde, pour propos de nature à favoriser l'ennemi et à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et de la population.

Ministère public: M. le capitaine Motelay, substitut du commissaire du gouvernement.

VENDEZ vos BIJOUX et RECONNAISSANCES 100 pour 100 et plus Dégagement Gratuit
Seul **LÉGER** vous les paiera TRÈS CHER. 8, rue Huguerie, de 2 à 5 h., Bordeaux

QUE vous vous destiniez au commerce, à l'industrie ou à la banque, la Comptabilité, la Sténo-Dactylo vous sont indispensables.
Apprenez-les pratiquement sur place ou par correspondance aux
Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur. - BORDEAUX

SPECTACLES

MERCREDI 7 NOVEMBRE

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 45: « Main Gauche » et « la Délaissée ».
APOLLO THEATRE. — A 8 h. 30: « Tout à l'Américaine ».
SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30: « Ça vaut l'Voyage ».

Skating-Palace

Jeudi, matinée de famille et grande soirée avec orchestre. Matinées tous les jours. Soirées: mardis, jeudis, samedis, dimanches et fêtes.

CINÉMAS

Saint-Projet-Cinéma

Jeudi, matinée et soirée, avec **LA PETITE FIFI**, comédie; **LA FEMME COCHERE, LE FIACRE N° 13** (3me épisode).
Vendredi: **MON ONCLE,** vaudeville, avec le désopilant Levesque, et **FATALE RESSEMBLANCE,** film d'art recommandé.

CINÉ-THEATRE GIRONDIN **JEUDI** matinée et soirée
Le Calvaire d'une Femme, Ravengar. — Intermde chant: M. Resse, com. grime, roi du rire.

COMMUNICATIONS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer le public que, par suite des travaux de fontainerie à exécuter sur les conduites d'eau de la Ville, il sera fait, pendant la journée de jeudi 8 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau quai des Chartrons (de la place Lainé à la rue Poyenne).

Il invite en conséquence les habitants de ce quartier à faire à l'avance provision d'eau pour la durée de cet arrêt.

Chemin de Fer d'Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 1,451 à 1,551 (série A, 1re catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le jeudi 8 novembre 1917.

Union des Syndicats

Dimanche 11 novembre, de neuf heures à midi, distribution en nature aux femmes et enfants des mobilisés. La distribution se fera de la façon suivante:

Femme sans enfant, une livre de café.
Femme avec un enfant, une livre et demie.
Femme avec deux enfants, un kilo.
Femme avec trois enfants, un kilo.
Femme avec quatre enfants, un kilo 250 gr.
Femme avec cinq enfants, un kilo et demi.

L'Union voulant un moyen de contrôle efficace, recommande d'une façon toute spéciale de présenter ouvert le livret de famille ou bien l'extrait de naissance des enfants ainsi que la carte du Syndicat auquel appartient le camarade mobilisé. Cette distribution sera close irrévocablement le même jour.

ÉTAT CIVIL

DECES du 6 novembre

Louise Desclaux, 5 ans, rue Borie, 58.
Pierre Poumeyreau, 37 ans, pass. Gaugeacq, 25.
Jeanne Carle, 77 ans, rue d'Anjou, 25.

Economisez en faisant teindre et nettoyer Teinturerie ROUCHON. — Téléph. 15-10

CONVOI FUNÈBRE Mme Malzonnobe, Mlle Horbanier et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean HORBANIER,

leur mère et sœur, qui auront lieu jeudi 8 courant, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 118, rue Saint-Sernin, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme F. Cazentre, lieutenant Cazentre (prisonnier de guerre), M. et Mme Julien Chastaingt et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Frédéric CAZENTRE,
capitaine au long cours,

qui auront lieu jeudi 8 novembre, à neuf heures et demie, en l'église de Podensac.

CONVOI FUNÈBRE M. Georges Coutures, MM. André et Jules Coutures et leur famille, Mme veuve Albert Coutures et ses enfants, les familles Guyot, Ménard, Georges Guibert ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Noémi COUTURES,

leur épouse, tante, belle-sœur et cousine, décédée le 6 novembre 1917, à Caudéran.

Réunion à la salle d'attente du cimetière de la Chartreuse, jeudi 8 courant, à onze heures un quart.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Les familles Lacomère, Clauzel, Capdenat, Schoeffter prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Elie CLAUZEL,

leur père, beau-père, beau-frère et oncle, qui auront lieu le jeudi 8 courant.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Traversière, 93, à trois heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à quatre heures.

CONVOI FUNÈBRE M. A. Reboussin, les familles J. et G. Reboussin, Baugier, Pellet, l'abbé H. Pellot, Pillard, Eymeri, Dupla, Lamarquette, Sorin-Gelineau, Labeyrie, Courdy et Jaloustre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Albert REBOUSSIN, née GÉLINEAU,

leur épouse, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 8 courant, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, route du Médoc, 155, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér. (Service du Bouscat)

ERRATUM Convoi **Charles FLEURY.** Lire: M. et Mme Castagné, leur fils et leur famille; M. René Fleury (disparu), M. et Mme Gabriel Fleury et leurs enfants, M. et Mme Ernest Fleury et leur fils (Choisy-le-Ro